

Kaya, le 25 mai 2021

**N°2021 _____/CRA CENTRE-NORD/NEER-
TAMBA**

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NEER-TAMBA financé par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et l'Etat Burkinabé, la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre-Nord (CRA-CN) souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un Cadre Technique Régional en Planification, Organisation et Administration Opérationnelle basé au siège de la CRA-CN à Kaya :

Peuvent faire acte de candidature, les personnes de nationalité burkinabè des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après :

I. DESCRIPTION DU POSTE DE CADRE TECHNIQUE RÉGIONAL EN PLANIFICATION, ORGANISATION ET ADMINISTRATION OPÉRATIONNELLE

I-1 Mission

Sous la responsabilité directe du Président et la supervision du Secrétaire Général de la CRA-CN, le Cadre Technique Régional en Planification, Organisation et Administration, sera chargé (a) d'appuyer la CRA-CN et, (b) plus directement, de planifier, d'organiser et d'administrer/suivre/diligenter les opérations de la CRA-CN mises en œuvre par le canal d'opérateurs ou de partenaires, dont celles appuyées financièrement par le Projet.

I-2 Principales tâches et responsabilités

A ce titre Il/elle est chargé(e) de /d'

- élaborer et mettre en œuvre les outils de planification, de programmation et de suivi opérationnel (non financier) ;
- assurer la mise en cohérences des planifications, programmations et opérations au niveau des différentes échelles (province, région) et entre les différents partenariats mobilisés par la CRA du Centre-Nord ;
- appuyer ses collègues (siège de la CRA et « animateurs » provinciaux) dans ses domaines de compétences ;
- concevoir, préparer et suivre les contrats, conventions ou accords de partenariat entre la CRA et des opérateurs ou partenaires dans un certain nombre de domaines non couverts par les autres agents du siège de la CRA ;

- Assurer le suivi/interface direct de ces opérateurs et partenaires ;
- orienter et contrôler l'intervention des opérateurs et partenaires pour garantir la cohérence avec la stratégie et le plan d'action de la CRA du Centre-Nord ;
- exécuter toute autre mission à lui confiée dans le cadre du service par le supérieur hiérarchique.

I-3 Qualifications/profils

- Etre titulaire d'un diplôme de formation universitaire (BAC+03) dans le domaine de la gestion, économie, socio-économie, sociologie ou du développement rural ;
- Avoir une expérience (professionnelle) d'au moins cinq (05) ans préalable dans le secteur associatif ou privé (ou à défaut public) pour la préparation et le suivi de contrats ou conventions ou pour la préparation de plans de travail et de budgets ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de texte (conception et rédaction de documents), tableur (conception d'outils simples) et base de données (saisie et production de rapports) ;
- Avoir une connaissance de la Région du Centre-Nord et une expérience confirmée avec les projets/programme de développement seraient des atouts significatifs.

I-4 Qualités exigées

- Etre de nationalité burkinabè ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Etre physiquement apte pour les activités de terrain ;
- Avoir une parfaite connaissance du français et aussi l'une des langues de la région du Centre-Nord à savoir le Moore, et le Fulfulde ;
- Avoir une conscience professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des relations humaines ;
- Avoir un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Etre de bonne moralité ;
- Accepter de résider dans le chef-lieu de la région du Centre-Nord.

II. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPÔT

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Président de la CRA du Centre-Nord ;
- Une lettre de motivation (rédigée en une (01) page maximum) ;
- Une photocopie légalisée des diplômes et autres attestations ;

- Un curriculum vitae détaillé récent et certifié sincère faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat (résumé en trois(03) pages maximum) ;
- Un extrait d'acte de naissance ou d'adoption légale ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- Une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ou tout autre document justifiant la nationalité burkinabè ;
- Une photocopie légalisée des certificats ou attestations de travail ;
- Une photocopie légalisée de la CNIB ou du passeport en cours de validité.

III. LIEU ET DATE LIMITE DE DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers complets de candidature sont recevables tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes sous pli fermé avec la mention « **recrutement au poste de Cadre Technique Régional en Planification, Organisation et Administration au profit de la CRA du Centre-Nord** » au plus tard le **vendredi 11 juin 2021** au secrétariat de la CRA du Centre-Nord à Kaya, Coté Nord de la Direction Régionale de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (DRAAHM) du Centre Nord.

Téléphone : **(226) 24 45 19 41.**

VI. PROCEDURESDU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

Phase 1 : **présélection sur dossier**

Phase 2 : **entretien oral** avec un jury suivi d'un **test pratique en informatique.**

NB :

- Seuls les candidats ayant franchi la phase précédente seront contactés pour la phase suivante ;
- Les candidats seront classés par ordre de mérite à l'issue de la sommation de l'ensemble de notes des deux (02) étapes ;
- Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement, un certificat de visite et contre visite datant de moins de trois (03) mois et un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

V. DUREE DU CONTRAT

Les conditions d'emploi seront précisées dans un contrat d'une durée d'un (01) an renouvelable selon la performance et d'une période d'essai de trois (03) mois. La durée totale du contrat ne saurait dépasser la durée du Projet.

Le Président de la CRA-CN
Adama KINDA